

RÈGLEMENT DE BASE TOURNOIS FSL

1. Un tournoi officiel est sous la responsabilité du club organisateur.
2. Les tournois « Open » se disputeront au meilleur des 5 jeux (PAR 11 points) et les matchs disputés seront enregistrés dans Squash Levels. Ceci n'est pas le cas des tournois « amicaux » dont la formule choisie est laissée à la discrétion de l'organisateur. La balle officielle FSL doit être utilisée comme pour les championnats et la coupe.
3. Pour l'homologation d'un tournoi, le club organisateur devra envoyer une demande à la Commission Technique de la FSL e-mail.
4. La Fédération décline toute responsabilité quant à la participation d'un joueur non licencié. Il est laissé à la discrétion de l'organisateur de placer le joueur non-FSL dans le tableau approprié avec le numéro de tête de série en rapport avec son niveau de jeu.
5. Chaque joueur devra accepter le règlement du tournoi.
6. Le dernier classement disponible dans Squash Levels doit être pris en compte lors de l'élaboration du tableau et l'attribution des têtes de séries.
7. Les dames s'inscrivant au tournoi devront obligatoirement participer au tableau féminin (si il y en a un) avant de s'inscrire éventuellement dans le tableau masculin.
8. Tous les joueurs qui s'inscrivent dans un tournoi devront s'informer personnellement sur les horaires des matchs auprès de l'organisateur.
9. Chaque joueur qui s'inscrit à un tournoi doit payer le droit de participation au club organisateur, même s'il ne dispute pas de match.
10. Chaque joueur, qui s'est inscrit à un tournoi officiel et qui se désiste, doit en informer l'organisateur avant la publication des tableaux. Pour un joueur qui quitte le tournoi après la publication des tableaux, quelle qu'en soit la raison, l'organisateur peut décider de rentrer le premier match en forfait dans Squash Levels (0/3 0/11 0/11 0/11).
11. L'organisateur devra communiquer les résultats à la Commission Technique et aux médias luxembourgeois au plus tard le lendemain du dernier jour de tournoi.
12. Toute réclamation devra parvenir à la Commission Technique au plus tard 3 jours après la fin du tournoi.
13. Pour le championnat national individuel, un joueur non luxembourgeois ne peut disputer le tableau principal que s'il a joué au moins une rencontre dans le championnat national par équipes.
14. L'organisateur devra s'assurer que tous les participants autorisent la publication des résultats sur les sites internet ainsi que d'éventuelles photographies.
15. Pour le prize money l'organisateur devra s'assurer que la valeur des prix soit croissante vers le vainqueur au sein d'un même tableau, que la valeur totale par tableau soit croissante du

tableau le plus faible vers le tableau le plus fort et qu'un joueur puisse, s'il le demande, connaître la répartition avant le début du tournoi.

16. Un tournoi est homologué FSL si les résultats sont enregistrés dans le logiciel *Tournament Software* et publiés sur le site correspondant ainsi que sur SquashLevels. La FSL peut mettre à disposition des organisateurs son PC et son imprimante.